



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rencontres du bâtiment francilien

Les politiques publiques d'aide à la rénovation énergétique du parc résidentiel privé

21 juin 2023

 Accès au logement

 Amélioration du parc

 Hébergement et insertion

 Production de logements sociaux

Les politiques publiques d'aide à la rénovation énergétique du parc résidentiel privé

1. Les enjeux de la rénovation énergétique du parc de logements privés
2. Le service public de la rénovation de l'habitat France Rénov'
3. La situation francilienne

1. Les enjeux de la rénovation énergétique du parc de logements privés

Enjeux des politiques de rénovation énergétique des logements

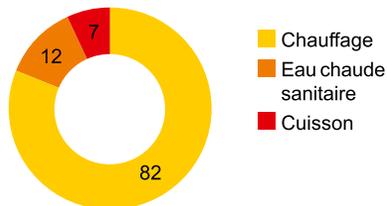
Un enjeu climatique : Le secteur du bâtiment, qui comprend les locaux du tertiaire et le logement résidentiel, est le troisième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre (GES) en 2019 en France. Il cumule 18% des émissions nationales, après les transports (31%) et l'agriculture (19%)

Un enjeu social : 7 millions de logements sont mal isolés et 14 % des Français ont froid dans leur logement.

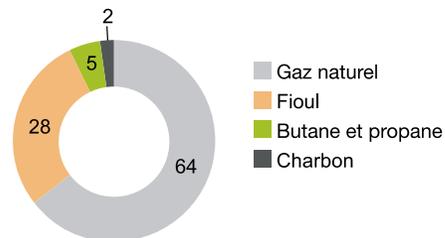
RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CO₂ LIÉES AUX BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS EN FRANCE

En %

Répartition des émissions du résidentiel en 2018 par poste



Répartition des émissions du résidentiel en 2018 par combustible

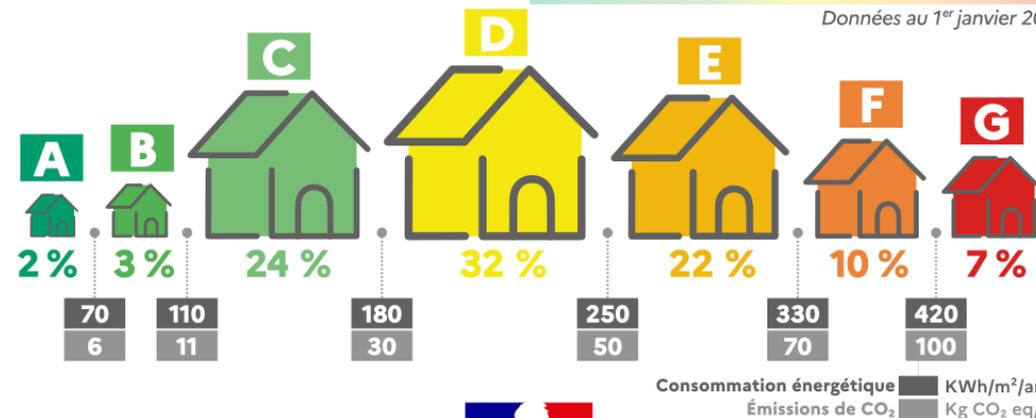


Note : ne sont prises en compte que les émissions de CO₂ dues à la combustion d'énergies fossiles. Le contenu carbone de l'électricité et de la chaleur achetée à des réseaux n'est pas pris en compte.

Source : SDES, d'après Ceren, 2019

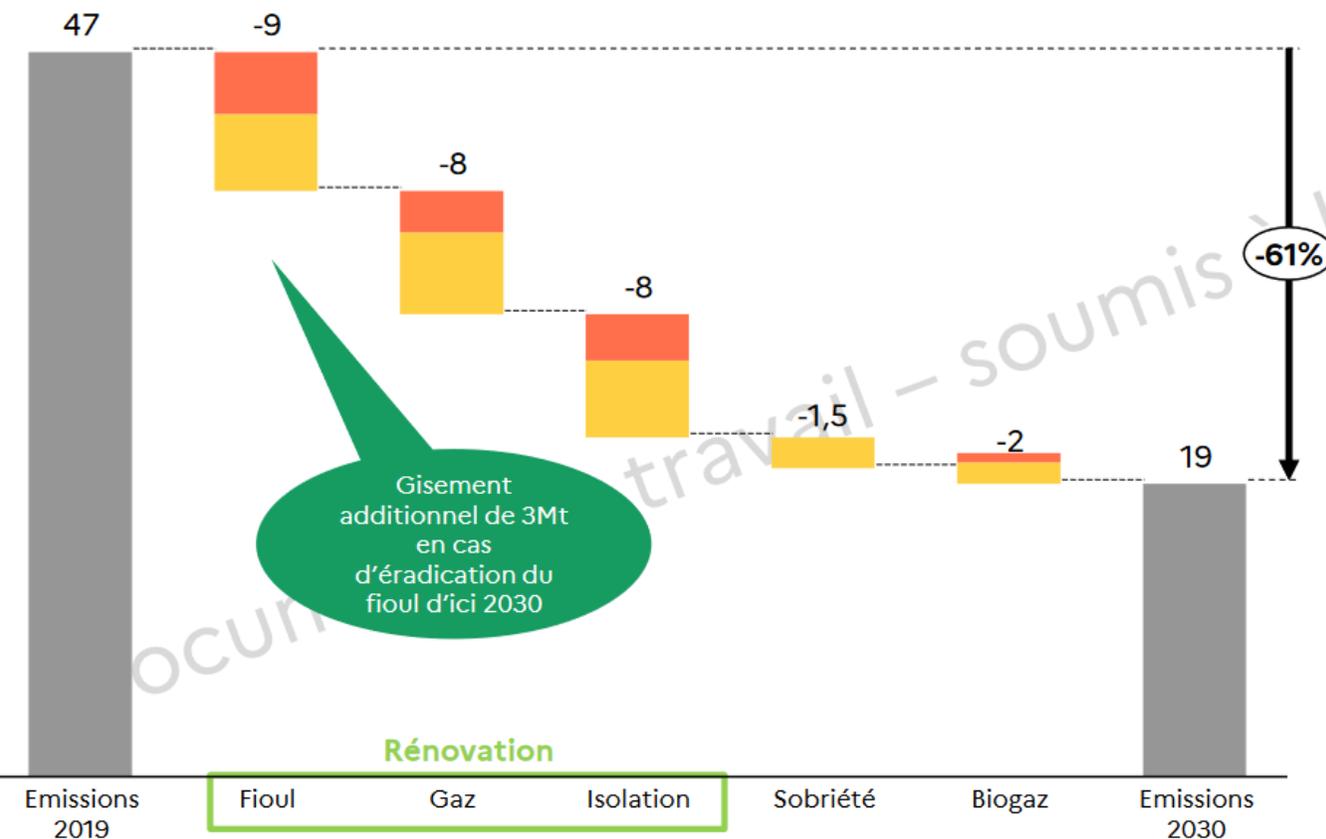
Les résidences principales selon leurs étiquettes DPE

Données au 1^{er} janvier 2022



Une planification ambitieuse prévoit une accélération des rénovations

Cible pour émissions directes des logements

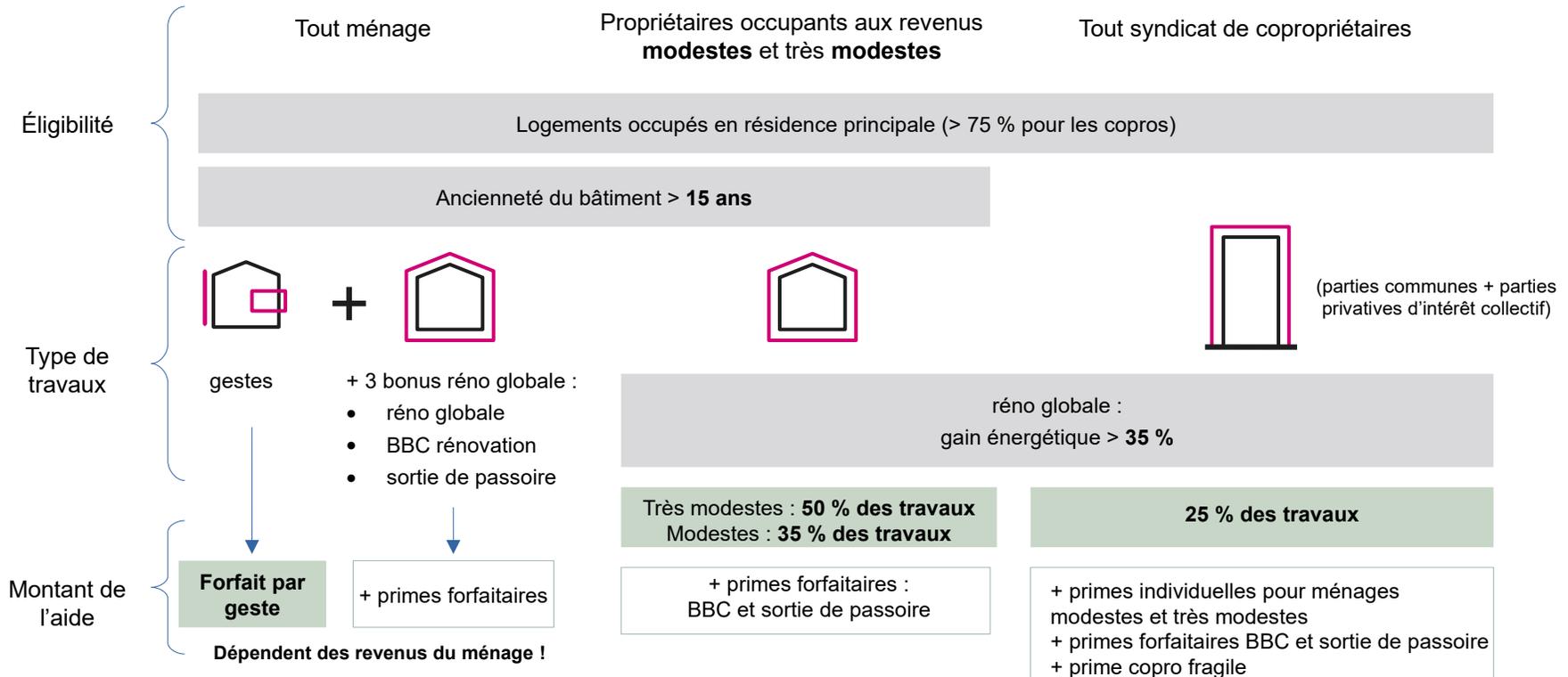


Hypothèses globales :

- Suppression de 75% des chaudières fioul d'ici 2030
- Suppression d'environ 20% des chaudières gaz, remplacées par des PAC (yc hybrides, des RCU ou dans une moindre mesure de la biomasse). Concertation en cours sur les modalités.
- Isolation ambitieuse en priorisant les passoires, environ 65TWh économisés pour l'usage chauffage toutes énergies confondues
- Poursuite des efforts de sobriété équivalents à ceux constatés cet hiver
- 15% de biogaz dans le réseau

2. Le service public de la rénovation de l'habitat France Rénov'

Les aides à la rénovation énergétique



Évolutions MPR' pour 2024

Pilier Efficacité

Objectif : accélérer la sortie des fossiles

- Aide forfaitaire par geste
- Installer un système de chauffage décarboné (ou hybride) dès le 1^{er} janvier 2024
- DPE obligatoire dès 2024
- Déciles supérieurs et passoires exclues à compter du 1^{er} janvier 2024
- Convergence des critères avec les CEE

Pilier Performance

Objectif : inciter à réaliser des rénovations d'ampleur

- Un point d'entrée unique pour le demandeur quels que soient ses revenus
- Accompagnement systématique par Mon Accompagnateur Rénov'
- Ouverte à tous, mais barèmes renforcés pour les ménages les plus modestes et pour les passoires
- Maintien de la mobilisation des collectivités locales pour compléter le financement

Mais aussi...

CEE **Certificat
d'économie
d'énergie**

Particuliers, vous entreprenez
des travaux d'économies d'énergie?
Vous pouvez bénéficier d'aides!

The graphic features a house icon with a speech bubble containing a pencil, a red question mark, and a Euro symbol (€).



CEE

Particuliers
• propriétaires occupants
• bailleurs • locataires
• occupants à titre gratuit

BONS D'ACHAT

Fournisseurs d'énergie
• électricité • gaz • fioul
• carburants • GPL ...

HYPERMARCHÉ

The diagram shows a hand holding a CEE ribbon, which is then distributed to a house icon (representing individuals) and a hypermarket icon (representing energy suppliers).



France Rénov' : qu'est-ce que c'est ?

France Rénov' est le nouveau **service public de la rénovation de l'habitat** (rénovation énergétique, habitat indigne, adaptation à la perte d'autonomie) qui vise à un accompagnement de confiance et de qualité dans tous les territoires.

Déployé depuis le 1^{er} janvier **2022** par l'**Anah**.



Un point d'entrée unique

des parcours de rénovation et d'amélioration de son logement

Un service public de référence déployé en partenariat avec les collectivités territoriales



160 conseillers en Île-de-France

- Les **Espaces Conseil France Rénov'** mis en place par et avec les collectivités regroupent 160 conseillers

Une plateforme digitale

Meilleure lisibilité de l'ensemble de l'écosystème de la rénovation

www.france-renov.gov.fr



Un numéro de téléphone unique

Mise en place du transfert d'appel local vers national

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

La plateforme France Rénov'

Un nouveau parcours unique
en 3 étapes quelque soit le projet du ménage

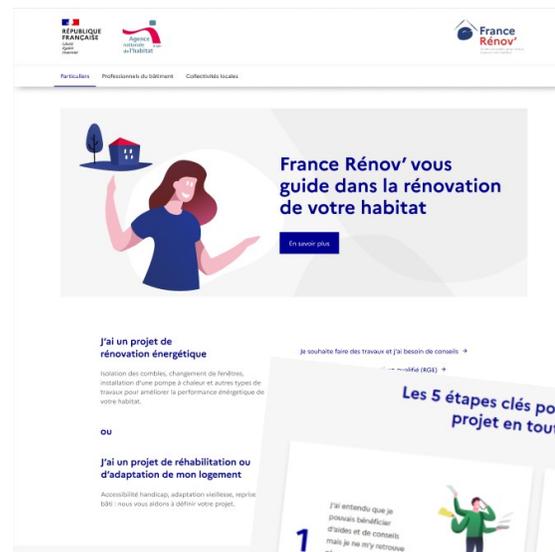
Onglet « Particuliers »

- Information sur les aides et les travaux
- Simulations financières
- Annuaire des artisans RGE
- Annuaire des Conseillers France Rénov'



Onglet « Collectivités locales et Professionnels du bâtiment »

- Page de contenus éditoriaux à destination des collectivités locales et des professionnels du bâtiment



Les Espaces Conseil France Rénov'

Les Espaces Conseils France Rénov' sont les guichets du service public de la rénovation de l'habitat, mis en place par et avec les collectivités



Les missions des Espaces Conseils France Rénov'

- Mission **d'information et de conseil** sur les projets de **rénovation énergétique** de l'habitat
 - **Orientation vers l'Accompagnateur Rénov'**
- Objectif à terme de tendre vers un **seul guichet par territoire** sur les enjeux élargis à l'habitat



Trouver un Espace Conseil France Rénov'

à l'aide du moteur de recherche en ligne
france-renov.gouv.fr/fr/trouver-un-conseiller

Votre demande concerne un logement dont vous êtes

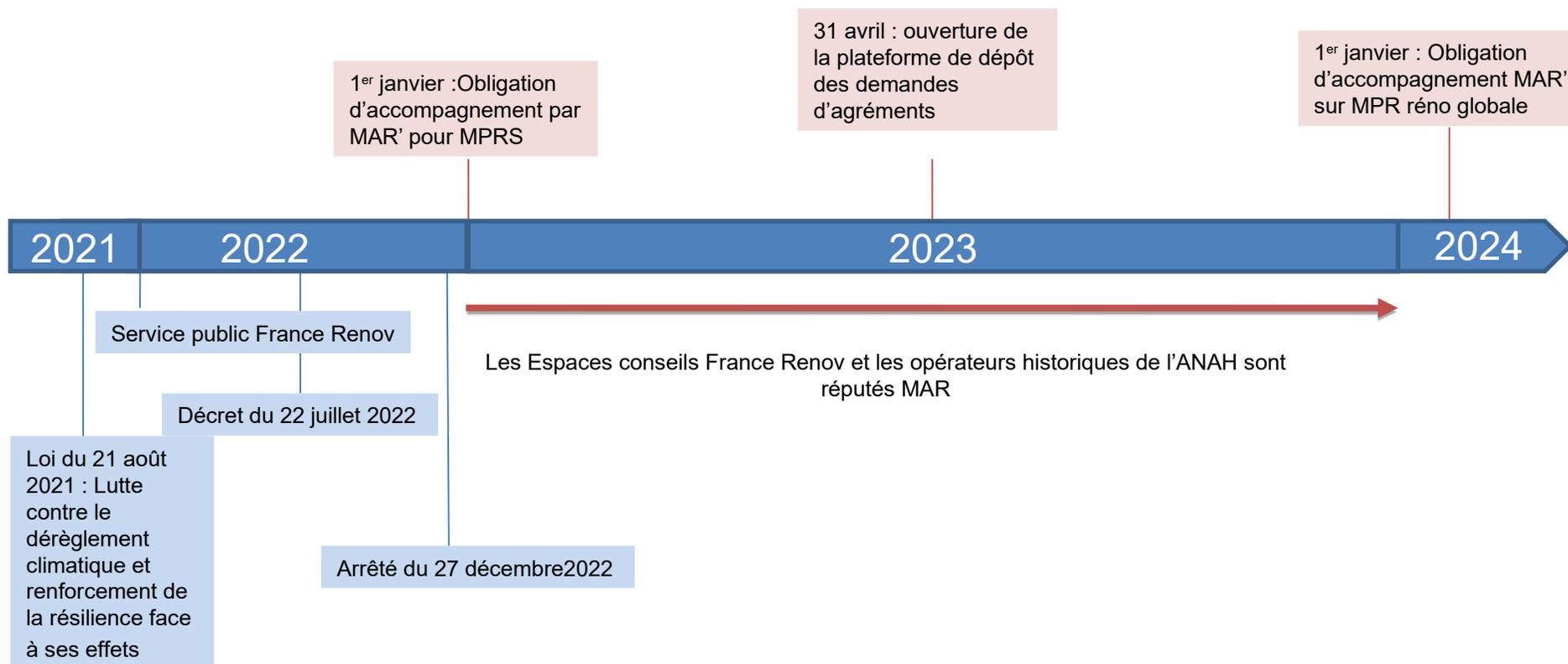
Choisir un statut



Code postal de votre logement

Trouver un conseiller

Mon Accompagnateur Rénov' : quel calendrier ?



Mon Accompagnateur Rénov' : contenu du décret

Conditions exigées pour devenir accompagnateur



Indépendance (III du R. 232-4)

- L'opérateur ne doit pas réaliser directement une activité d'exécution de travaux



Moralité professionnelle(IV du R. 232-4)

- L'opérateur ne doit pas être placé en état de redressement ou de liquidation judiciaire

Mise en place de l'agrément MAR'



Acteurs éligibles à l'agrément

- ECFR / Opérateurs Anah / Collectivités territoriales
- Sociétés de tiers-financement
- Architectes / Auditeurs énergétiques / RGE offre globale



La procédure d'instruction de l'agrément

- Un dossier de demande d'agrément à transmettre à l'Anah
- Une procédure simplifiée pour les ECFR / opérateurs Anah / architectes
- Une procédure particulière pour les collectivités territoriales

Mon Accompagnateur Rénov' : contenu de la prestation

Contenu de l'accompagnement obligatoire



- En amont des travaux**
 - Un diagnostic de l'état du logement et de la situation du ménage
 - Un audit énergétique sous traitable ou la présentation d'un audit existant
 - Préparation du projet de travaux (choix du projet, liste de professionnel, aide à l'analyse des devis, plan de financement)
- Pendant les travaux**
 - Sélection du projet de travaux en lien avec le ménage
 - Accompagnement à la réalisation du projet de travaux
- Après les travaux**
 - Aide à la prise en main de logement post-travaux

Contenu de l'accompagnement renforcé



- Un volet qui peut être sous traité**
- Un volet technique renforcé**
 - Visites supplémentaires avec des acteurs de l'accompagnement (RS, CCAS...)
- Un volet social renforcé**
 - Diagnostic multicritères complet
 - Accompagnement au relogement temporaire
 - Etude du budget détaillé
- Conditions de déclenchement des accompagnements renforcés**
 - En cas de situation d'insalubrité, péril, indécence, de perte d'autonomie ou d'inadaptation des conditions d'existence du ménage

Le déroulé de la prestation



- Documents fournis au ménage**
 - Un contrat d'engagement conclu entre le ménage et l'accompagnateur agréé
 - Un rapport de fin de prestation qui clôture l'accompagnement
- Conditions de sous-traitance**
 - Autorisation de la sous-traitance uniquement pour l'audit énergétique et l'accompagnement renforcé

OBJECTIFS



Des économies d'énergies ambitieuses



Un accompagnement accru aux ménages les plus fragiles qui traite les enjeux de l'habitat



Une prestation simple à mettre en œuvre

3. La situation francilienne

Un parc francilien de logements privés anciens et peu performants énergétiquement

Le parc de **logements privés** loge **73%** des ménages franciliens. On compte :

- 2,5M de propriétaires occupants soit 47% des ménages, proportion bien moindre qu'en France métropolitaine (58%)
- 1,3 M de locataires soit 26% des franciliens (contre 24% en France métropolitaine)

61% des ménages du parc privé vivent en copropriété (30% France métropolitaine)

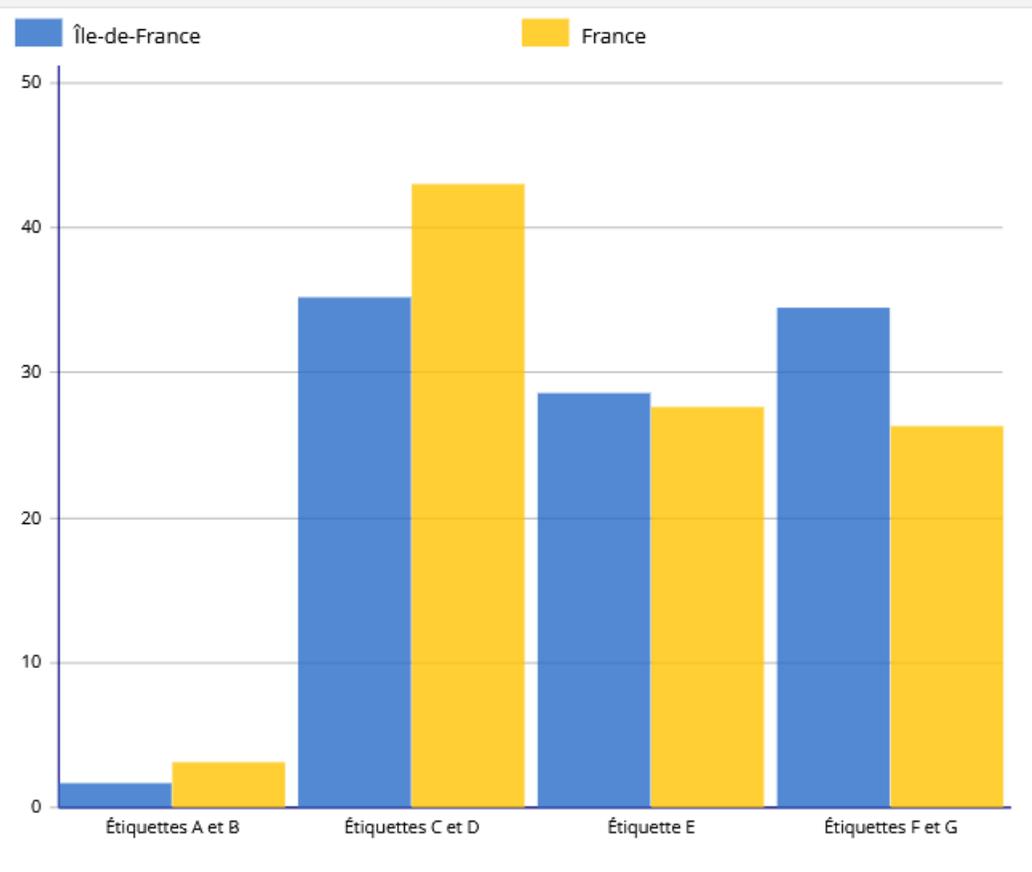
En Île-de-France, le parc est vieillissant : **une résidence principale sur cinq date de plus d'un siècle**. Cette proportion s'élève à un logement sur deux à Paris.

Le parc des logements franciliens présente **les plus mauvaises performances énergétiques de France**. Plus d'une résidence principale francilienne sur trois est considérée comme « très énergivore » (étiquette « F » ou « G »), contre une sur quatre à l'échelle nationale. Les deux principaux modes de chauffage des Franciliens sont le **gaz de ville**, à 44 %, et **l'électricité** à 31 %.

1,7 millions de logements sont très énergivores, principalement des logements anciens n'ayant pas fait l'objet de rénovation énergétique.

Figure 1 – Mauvaises performances énergétiques de l'habitat francilien

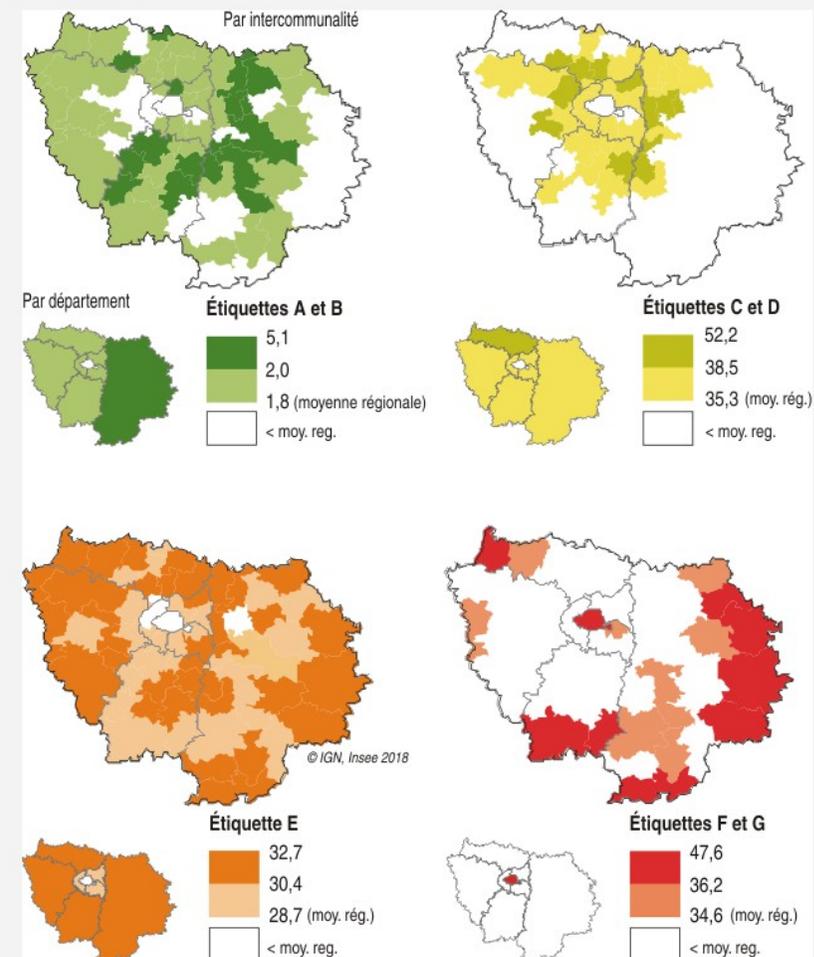
Répartition des résidences principales selon les étiquettes de performance énergétique (en %)



Sources : Insee, Phébus, Pegase, recensement de la population 2013, Fidéli 2015.

Figure 2 – Étiquettes DPE en Île de France : peu de logements « économiques » et beaucoup de « passoires énergétiques »

Proportion de résidences principales classées dans une étiquette ou un groupe d'étiquettes, par territoire (en %)



Sources : Insee, Phébus, Pegase, recensement de la population 2013, Fidéli 2015.

France Rénov' en Île-de-France

Un **Service d'Accompagnement à la Rénovation énergétique** déployé par 5 collectivités : Métropole du Grand Paris, départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, d'Essonne et du Val d'Oise.

160 conseillers France Rénov' répartis sur tout le territoire francilien, réalisent des missions d'information, de conseil et d'accompagnement pour certains.

A partir de 2024, accompagnement par le **MAR'** sur les rénovations globales.





Parc naturel régional du Vexin français



adil du Val-d'Oise



SOLiHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



énergiesolidaires



AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT



COEUR d'ESSONNE AGGLOMERATION



AGENCE LOCALE de ENERGIE et de CLIMAT SUD PARISIENNE



Alec OUEST ESSONNE



Parc naturel régional du Gâtinais français



Seine & Marne environnement



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU

Espaces Conseil France Rénov' en grande couronne



Espaces Conseil France Rénov' à Paris et petite couronne

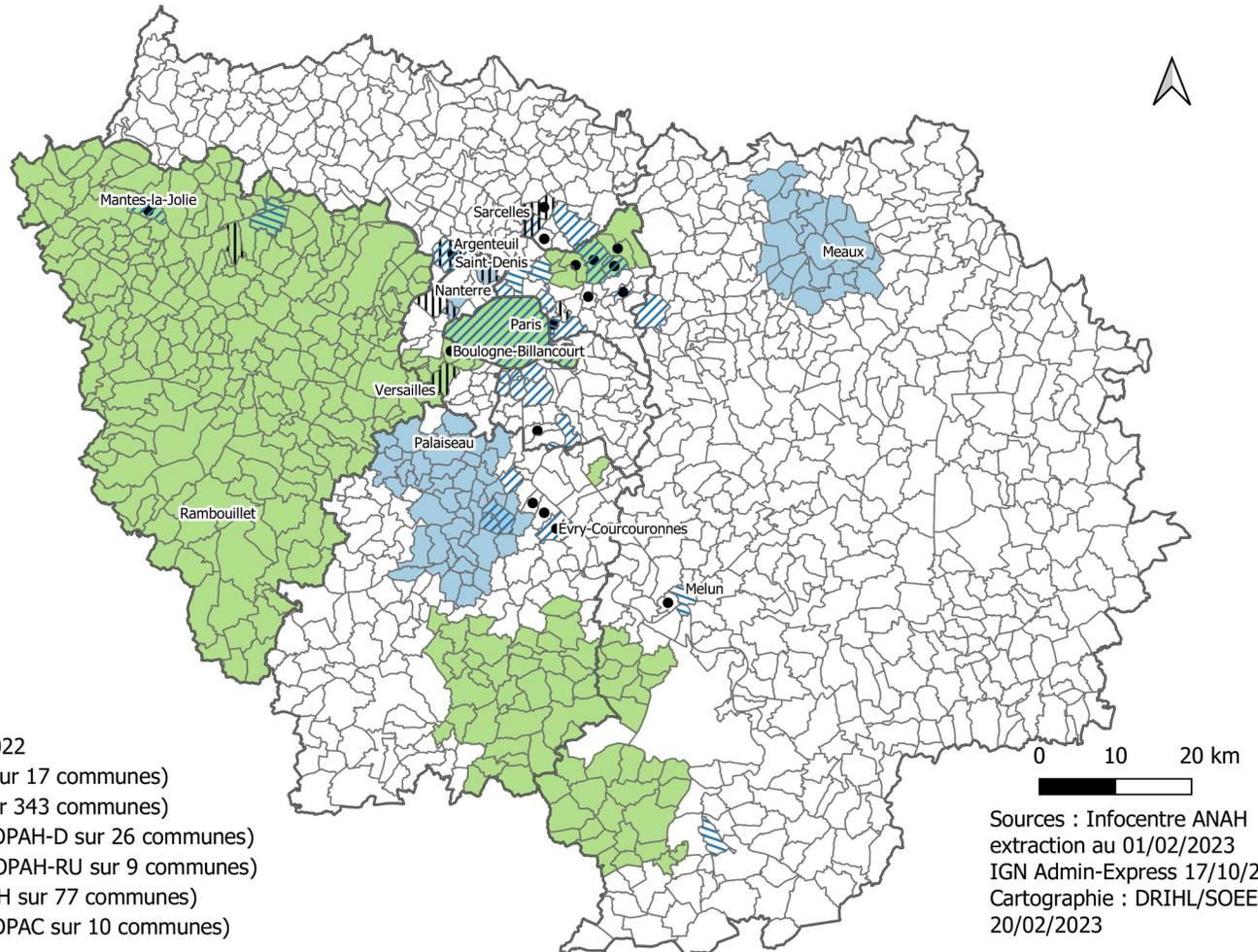
Les opérations programmées de l'Anah dans la région

Au 1er janvier 2022,
**36 % du territoire
francilien est**
couvert par une
opération
programmée de
l'Anah (zones
claires).

Sur le reste du
territoire non
couvert, 16
opérateurs sont
habilités par l'Anah
pour accompagner
les ménages
(opérateurs
principaux : Soliha,
Urbanis,
Citémétrie).

Programmes en 2022

- PLS (32 PLS sur 17 communes)
- PIG (5 PIG sur 343 communes)
- ▨ OPAH-D (26 OPAH-D sur 26 communes)
- ▨ OPAH-RU (9 OPAH-RU sur 9 communes)
- OPAH (5 OPAH sur 77 communes)
- ||||| POPAC (12 POPAC sur 10 communes)



Sources : Infocentre ANAH
extraction au 01/02/2023
IGN Admin-Express 17/10/2022
Cartographie : DRIHL/SOEE/CN
20/02/2023

Les chiffres MaPrimeRénov' en 2022

73 859 logements rénovés en 2022

- ➔ 62 132 logements rénovés avec MaPrimeRénov', dont 74% de propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes et 26% de propriétaires aux revenus intermédiaires ou supérieurs
- ➔ 10 031 logements rénovés avec MaPrimeRénov' Copropriété, dont 63% sont en copropriété fragile
- ➔ 1 696 logements rénovés grâce à Ma Prime Renov Sérénité

352,6 M€ de subventions au total



MaPrimeRénov' Copropriété
Mieux chez moi, mieux pour la planète



Merci de votre participation !